

vilèges concédés à la ville, sur des impôts, sur les foires, sur les privilèges accordés en 1536 aux Genevois et aux ouvriers tisseurs de draps d'or, d'argent et de soie, et sur les attributions des officiers du roi. Le directeur général des Archives, M. de Chabrier, toujours porté à servir de son concours les travaux sérieux, a bien voulu m'autoriser à faire dans son département toutes les recherches qui me seraient utiles.

Il y a bien certainement d'autres documents inédits sur Lyon dans divers dépôts publics, à Paris ; j'espère les découvrir et les publier. L'obligeance de MM. les conservateurs ne me fera bien certainement pas défaut, en considération du service qu'elle peut rendre à la ville de Lyon et aux études historiques.

Mais c'était à Lyon surtout que je devais faire la moisson la plus abondante de documents de tout genre ; ici aussi j'avais à ma disposition des ouvrages imprimés et des manuscrits.

Parmi les premiers, je dois compter l'Histoire de Lyon du P. Menestrier ; elle est terminée par les *Preuves de l'Histoire Consulaire*, tirées de divers Cartulaires, Registres, Actes, Terriers, Contrats, Protocoles, Mémoires, Titres, Bulles des Papes, Lettres-Patentes de nos rois, Privilèges et autres instruments publics ; c'est, dans des proportions moindres, un Recueil exactement de la même nature que celui dont la publication commence. Menestrier a extrait un nombre assez grand d'actes du Cartulaire d'Ainay, d'un Bullaire de Lyon émanant de la riche et curieuse Bibliothèque que donna l'archevêque Camille de Neufville au collège de la Trinité ; d'un Cartulaire dressé par les soins d'Estienne de Villeneuve, citoyen de Lyon, et tiré de la Bibliothèque de Pianelli de la Valette ; d'un Manuscrit intitulé : les Compositions de Forés, formé des pièces relatives à l'échange du Comté de Lyon, fait entre les Comtes du Forés et le Chapitre de Lyon ; enfin, de l'inventaire du trésor des Chartes et des Archives de l'église